



Infiltrations cachées et travaux "surprise"

Par AlexMark

Bonjour à tous,

Je suis très heureux en ce jour que le concept des forums existe pour tous les domaines !
Car je cherche des conseils pour ma situation qui a bien sûr ses différences avec tout ce que j'ai pu comparer sur Internet.

J'espère que des gens pourront m'apporter leurs lumières.

Pour essayer de résumer:

J'ai signé le compromis pour acheter une maison le 26/08

Cette maison a une piscine à réparer (devis fourni avant le compromis) et une infiltration d'eau au niveau de la sortie de la hotte (dont je fait mon affaire car problème clair et facile à corriger avec joints à refaire)

Ces 2 éléments sont d'ailleurs notés dans le compromis et rien d'autre comme problèmes de signaler durant visite et contre-visite

Le 27/09, l'agent immobilier m'appelle pour me dire que la vendeuse a fait faire des travaux - sans le prévenir - pour palier des infiltrations d'eau dans le sous-sol quand il y a de forte pluie. Le problème n'est plus apparu depuis longtemps mais la vendeuse a préféré faire ça pour que moi -acheteur- n'ait aucun problème même après la signature.

Il m'envoie 3 photos des travaux à savoir la pose d'un solin entre mur sud et pavage de terrasse, c'est une espèce de baguette alu sur 20ml. Ca lui a coûté environ 2000?

Il m'envoie également la facture payée et datée du 7 septembre, donc fait il y a une vingtaine de jours ! Soit 2 jours après la fin de mon délai de rétractation du compromis d'ailleurs.

Etant en déplacement, je ne peux qu'en prendre note et demande d'où sortent ces travaux et qu'il est tout aussi surpris que moi mais que c'est "au cas où".

Semaine suivante, nouvel appel de l'agent qui dit avoir reçu un appel il y a "quelques jours" de la vendeuse qui l'informe que suite aux fortes pluies dans le secteur, les infiltrations

Je pense que d'autres détails seront peut-être nécessaires et je suis dispo pour préciser si besoin.

Par yapasdequoi

Cette discussion a déjà eu lieu.

Veuillez continuer à la suite.

[url=https://www.forum-juridique.net/immobilier/infiltrations-cachees-et-travaux-t53351.html]https://www.forum-juridique.net/immobilier/infiltrations-cachees-et-travaux-t53351.html[/url]